



MASSOINS

Bulletin d'informations 2014



Madame, Monsieur, chers administrés,

Un premier journal après quelques mois d'installation et de gestion de la commune par l'équipe municipale que vous avez choisie en mars dernier.

Nous tenions tous à vous remercier de votre soutien et de votre confiance pour ces 6 années à venir.

Cette équipe s'est mise en route avec le soutien des anciens élus pour guider les nouveaux venus dans les méandres de la gestion d'une collectivité.

Nous avons instauré des commissions participatives dont vous trouverez la liste en pièce jointe, alors n'hésitez pas : il y a encore des places disponibles pour travailler avec nous.



MASSOINS

Cimetière

L'acquisition du terrain devant recevoir le cimetière est enfin conclue après de longues démarches. La phase de préparation des travaux et de recherche des entreprises est en cours.

Le nouveau cimetière permettra de donner l'espace nécessaire à accueillir décemment toutes les sépultures.

Afin de bien organiser les travaux, nous invitons les familles qui seraient intéressées par le transfert d'une sépulture existante ou la concession d'une nouvelle sépulture à contacter la mairie. Nous n'effectuons pour l'instant qu'un recensement des familles intéressées, sans aucun engagement.

Bibliothèque

Yvette REVERCHON reprend la bibliothèque au plus grand bonheur des grands et des petits. Nous tenions à la remercier pour son implication, qui prolonge l'investissement de Marc REVERCHON.

La bibliothèque est d'ailleurs en pleine rénovation. Un désherbage a été organisé cet été afin de faire de la place pour accueillir le fonds tournant de la médiathèque départementale. En effet, d'ici la fin de l'année, celle-ci fournira et renouvellera régulièrement les ouvrages disponibles à Massoins. Ceci nous permettra de disposer d'une plus grande diversité de livres et de bénéficier des nouveautés qui nous seraient sinon inaccessibles.

D'autre part, l'ancien local a été abandonné car il n'est plus utilisable. La municipalité a donc

Assainissement

Des travaux de réfection et mise aux normes sont nécessaires sur le réseau d'eaux usées. Ceux-ci ont aussi pour but d'assurer la pérennité de la station d'épuration, ainsi que la sécurité, notamment pour l'accès et la manipulation des boues.

OM à demi tarif

Début 2014, la municipalité avait délibéré d'une remise de 50% sur les redevances Ordures Ménagères à taux plein de ses administrés.

Cette délibération avait été transmise pour info et prise en compte à la CCAA. Malgré cela, le service comptabilité de la CCAA avait émis les titres à taux plein sans tenir compte de cette réduction pour l'année 2014.

Le 26 septembre 2014, une nouvelle délibération a été prise en indiquant que la commune de Massoins s'engageait à payer 1 an sur 2 l'intégralité des redevances à taux plein de tous les administrés de sa commune à concurrence de 90€ par an et par foyer. Cette 2^{ème} délibération a été transmise à la CCAA avec copie au Président Charles-Ange GINESY pour une application dès 2015.



mis à disposition une salle dans le bâtiment même de la mairie, pour que la bibliothèque reste un lieu de rencontre, de lecture, de jeux, d'expositions, de goûter et surtout de partage convivial.

Plusieurs devis ont été demandés et c'est l'entreprise NORGIOLINI qui s'est vue attribuer le marché consistant en la création d'une piste d'épandage, d'un accès au bassin de séchage, d'une reprise de la dalle du bassin de décantation, et d'une clôture de protection des pompes de relevage du Vallat.

Eau potable

La transmission entre les pompes situées dans le lit du Var et le bassin d'eau potable n'était plus en fonction. En l'absence de cette information, les pompes ont été mises sur horloge afin d'éviter un manque d'eau. L'amplitude calculée pour la mise en route des pompes est basée sur la plus haute consommation et de ce fait même en semaine nos pompes travaillent et, le bassin étant plein l'eau est gaspillée. Il fallait donc remédier rapidement à cette dépense énergétique inutile, stopper ce gaspillage et réduire le travail de nos pompes pour une durée de vie plus longue.

Grâce à l'intervention de Gilbert CHAMPOUSSIN et d'une équipe de VEOLIA spécialisée dans la gestion de l'information, la transmission est à nouveau en service. Pour pérenniser cette transmission nous consultons actuellement des entreprises pour une remise en état complète de cette liaison

Les 2 coupures d'eau de cet été sont dues essentiellement aux coups de foudre et orage qui ont fait disjoncter l'installation. Le tableau électrique a lui aussi été remis aux normes pour stopper ces mises hors service.

Nous étudions maintenant un accès plus rapide et moins difficile à notre bassin d'eau potable avec les idées et implication de Claude SOLIMEIS qui nous a aidés dans ces démarches.

Auberge

Pour animer le village et pour que nous puissions nous retrouver nous sommes à nouveau à la recherche d'un aubergiste, en espérant le trouver rapidement et que son implication soit totale pour notre commune et vous satisfaire. Nous avons établi un partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, lequel nous permettra de bénéficier de leur réseau et de leur expertise pendant tout le recrutement. Bien évidemment, la mairie reste seule décisionnaire de la sélection finale.

D'autre part, il nous est apparu nécessaire de refaire le dallage devant le moulin à huile. En effet, cette surface sert à l'aubergiste pour installer la terrasse. Le sol est très abîmé, les tables et les chaises sont bancales, de plus le passage des escaliers est dangereux pour les personnes installées à proximité.

Nous allons remodeler cette terrasse et la sécuriser. Ces travaux seront financés par un reliquat de voirie de 2012.

Ecole

La municipalité a eu le plaisir d'être conviée, le 30 août 2014, à l'inauguration de l'école Maurice Reynaud à Villars-sur-Var, où 8 enfants de Massoins sont scolarisés. Ce nouvel établissement offre un outil de travail très amélioré aux enseignants et simplifie la vie des parents en regroupant toutes les classes et la cantine au même endroit





Eglise

Comme nous l'avons tous constaté, l'extérieur de l'église nécessite un ravalement afin de lui rendre tout son éclat. La toiture doit aussi être reprise par endroits. Il y a quelques années, l'architecte Mme PERRIMOND avait entrepris une étude préalable au lancement des travaux, mais malheureusement, celle-ci a, entre-temps, décidé de prendre sa retraite.

La commission travaux a donc repris cette étude pour poursuivre ce dossier. Nous avons donc rencontré des architectes pour piloter ces travaux. Au terme de plusieurs consultations, c'est le cabinet d'architectes DPLG de M. Bertrand PLASSIT de Vallauris qui a été retenu. Celui-ci bénéficie d'une expérience sur des projets de belle envergure, applique des tarifs compétitifs, et respecte le budget global fixe par

l'étude de Mme PERRIMOND.

Le cabinet est maintenant en charge de conduire des appels d'offre d'ici la fin de l'année 2014, et de proposer des entreprises pour exécuter les différents lots de travaux. Le conseil municipal effectuera le choix des entreprises afin que les travaux démarrent au printemps 2015 et soient terminés au début de l'été pour les festivités.

Sont donc concernés par ces travaux: la façade (côtés ouest, nord, et est), les ferronneries, les abords (cimetière), le clocher (4 faces), les horloges, les huisseries, etc.

Nous ne manquerons pas de prendre en compte les remarques de la population, pour les points importants, comme par exemple la couleur de façade, pour ce qui sera pour de nombreuses années la nouvelle image de l'entrée de notre village.

Espaces verts

Malgré la présence journalière de nos employés municipaux, l'entretien des accès piétonniers du village n'étaient plus fait aussi souvent. Nous avons donc fait appel à l'Association VILLARET.

Une équipe conduite par Nicolas et comportant de 3 à 6 personnes ont ainsi nettoyé le chemin de la chapelle San Bastian au Vallat, puis les abords du terrain multisports, la planche pour le feu d'artifice, la route nouvelle, le chemin du Vignal des boîtes à lettres jus-

qu'au village, le terrain face à la chapelle Sainte Anne et une partie de la parcelle du nouveau cimetière.

Nous les remercions également pour la manutention lors du montage de l'estrade.



Réserve foncière

La précédente ancienne municipalité avait décidé d'acquérir toutes les propriétés mises en vente par la Famille CLEMENT dans le but de créer une réserve foncière. Notre équipe municipale a confirmé cet investissement de 187000€ FAI en intégrant ces parcelles à son patrimoine le 27 novembre dernier.

Claude RIGAUD a été notre courtier bénévole pour trouver les meilleures conditions bancaires et, grâce à lui, l'emprunt a été signé et nous devrions être propriétaires avant la fin de l'année.

Cette réserve foncière de 50ha ne sera pas vendue en lots comme nous l'avons entendu à maintes reprises. Nous souhaitons conserver ce patrimoine dans son intégralité et l'avenir nous dira quoi en faire.

Video-surveillance

Pour information les caméras de vidéo-surveillance sont en service. Elles ont été installées, non pas pour vous surveiller, mais pour améliorer la sécurité. Les enregistrements ne seront visionnés qu'en cas de vol, d'agression, de dégradation, ou autre acte comportant un danger pour autrui.

Gîtes communaux

Depuis leur réhabilitation en 2009 les 2 gîtes communaux sont très souvent sollicités en périodes estivales comme pendant la saison de chasse.

Il devenait impératif de leur redonner un coup de jeune et changer les équipements vieillissants.

Grâce à la nouvelle décoration et aux réaménagements effectués dans ces deux appartements en moins de 15 jours, le planning des locations de juillet et août a été bien rempli.

Depuis le 26 septembre 2014, les tarifs de location ont été modifiés.

Une documentation de notre village a été déposée dans chaque gîte pour pouvoir accompagner nos invités tout au long de leur séjour. De petites informations complémentaires et pratiques sont aussi mises à disposition (restaurant, magasin alimentaire, coordonnées



des médecins, festivités de la commune, etc.). Dans un deuxième temps, de la publicité sera faite autour de notre village, de notre auberge et de nos gîtes.

Un grand merci également à Claude, Laura, Yann et Corinne pour leur investissement dans la mise en place des différents équipements et le grand nettoyage avant location, sans oublier Suzanne, Babeth et Sandra pour la touche « design » et moderne apportée par les objets et meubles qu'elles ont offerts spontanément.

Bilan financier des gîtes

janvier-septembre 2014

Total recettes	3840.00 €
Total dépenses	958.00 €

Tarifs des gîtes communaux

depuis septembre 2014

	Couchages	Nuitée	Semaine
Studio	2	35€	205€
2 Pièces	4	55€	340€



Lundi 18 août 2014 à 8h30, tout le monde est à l'heure au départ de Massoins. Comme convenu, un autre groupe démarre de Nice et doit s'arrêter pour acheter le ravitaillement du midi. Ce ne sont pas moins de 55 personnes qui, cette année se retrouvent au bord de la piste de La Sarrée. Après s'être installé dans un prés ombragé et bien vert, on peut commencer les séries qui s'enchaînent sur les 2 pistes à notre disposition. Les groupes se forment et cette

année c'est celui des « Dames » qui a été le plus « à fond », un vrai régal. Le repas a été le bienvenu pour redonner un peu de force à tous les pilotes (encore merci aux cantinières). L'après midi de nouvelles séries sont bouclées dans une bonne ambiance, mais en regardant tout de même la feuille des chronos qui devient la référence à améliorer. Petit retour, le 18 août 2003, notre première sortie

avec 12 participants. Les organisateurs remercient sincèrement tous les participants pour l'évolution de cette sortie et le plaisir et la joie qu'elle apporte à toutes et tous.

Merci à la Sarl BER-MONT et Fils et à la Sarl CLIM' ELIT pour leur aide importante et déterminante.



Association musicale

Depuis le début de l'année notre village compte une nouvelle association : L'Association Musicale de Massoins, (ASM) présidée par Marc PIERRE.

Cette association a animé le 21 juin dernier notre Fête de la Musique, fête qui a lieu dans notre village depuis 4 ans maintenant, en partenariat avec le Comité des Loisirs, puis ils nous ont fait danser jusqu'au bout de la nuit ou presque, lors de la fête du 13 juillet.

L'investissement de l'Association Musicale ne

se limite pas à nous faire danser. En effet, si vous aimez la musique et que vous souhaitez apprendre la guitare, l'Association Musicale est à votre disposition et compte déjà plusieurs élèves .

Et rendez-vous à la prochaine fête de la Musique pour venir écouter les « nouveaux » talents de Massoins et des environs !!!!

Contacts:

Marc PIERRE : 06-27-38-68-64

Michaël MURILLO : 06-64-81-26-24

Soirées

Société de Chasse

L'équipe de la Société de Chasse a organisé la fête du pain le 14 juin dernier grâce à messieurs Jean-Pierre et Loris. Durant cette journée, la population a pu se voir offrir des pains ronds ou des michettes cuites au feu de bois et déguster des grillades sous les parasols installés à l'occasion.

La fête annuelle des chasseurs s'est quant à elle tenue le 9 août 2014 avec concours de boules, tombola et restauration sur place, accompagnés en musique par l'Association Musicale de Massoins.

Nous remercions Claude SOLIMEIS, président de la Société de Chasse, ainsi que tous les chasseurs pour avoir mis leur local à la disposition des jeunes du village durant tout l'été, ainsi que les mamans bénévoles à la surveillance des enfants.

Estivales

Nous avons eu la chance cette année d'obtenir deux spectacles du Conseil Général des Alpes Maritimes. Pour la première soirée, nous avons eu le plaisir d'être plus d'une centaine pour recevoir le groupe des BEATLOV'S le 18 juillet dernier sur la place du village pour plus de 2h de spectacle retraçant les années BEATLES.

Et le samedi 2 août 2014, nous fûmes agréablement accueillis par les frères BERARDI qui nous avaient donné rendez-vous sur la place du village aux alentours de 21H. Une cinquantaine de personnes étaient présentes pour venir apprécier ce moment d'échange et de partage trop rare pour le manquer.

Nous tenions à remercier Jean-Pierre CAUVIN qui est à l'origine de cette belle initiative ainsi que le conseil général qui a bien voulu répondre favorablement à

sa requête, permettant ainsi de redonner vie aux petites communes de l'arrière-pays niçois tout en valorisant notre région en cette saison touristique.

C a b a r e t

Le 2 août, « La Compagnie de La Réserve », emmenée par l'enfant du pays, Sophie CHIARA (VIGLIO) a offert à notre commune une soirée Cabaret exceptionnelle et en avant-première. Là encore, vous avez été très nombreux à assister et participer à cette soirée.

Théâtre

Grâce à l'Association Patrimoine, le 16 août c'est la troupe emmenée par Monique et Gérard SAUVAGE qui nous a fait cadeau d'une soirée théâtre avec des scènes de Pagnol. Là encore, nous avons eu un bon moment de détente à domicile.

CCAS

Cette année encore nous tenons à remercier Paulette RIENECK et Marcelle DIANO pour leur implication dans notre commune et surtout pour la journée annuelle du CCAS qui a eu lieu le 4 Octobre 2014 en Italie à Portofino.





Table d'orientation

La nouvelle table d'orientation mise en place par Massoins Patrimoine a été inaugurée le samedi 31 mai 2014 sur le site de la Casette en présence de maires et adjoints de Massoins, Villars-sur-Var et Puget-Theniers, de M. NOBLE, attaché régional à la conservation du Patrimoine, et Antoine BIANCHI-LURASCHI, président de Massoins Patrimoine, ainsi que de nombreux amis des villages voisins.

Durant l'apéritif concocté par l'aubergiste, l'artiste céramiste Mme ABOLIVIER et Melle DAMIANO nous ont fait apprécier divers airs d'accordéon.

Changement de président

Pour raisons de santé, Antoine BIANCHI-LURASCHI se retire de la présidence de Massoins Patrimoine, et passe la main à Jean-Pierre CAUVIN qui prend sa suite.

Pour mémoire, sous la présidence d'Antoine BIANCHI-LURASCHI, de nombreux projets furent menés à bien : non seulement la restauration des chapelles Ste-Anne et St-Bastien et du tableau ornant cette dernière, la construction



d'un oratoire à la chapelle Ste-Claire, mais encore la mise en valeur et à l'abri du moulin à farine et de la Casette. Des manifestations furent aussi organisées, telles que des expositions d'artistes, de photos, et de dessins d'enfants, ainsi que la brocante.

Une table d'orientation et bientôt aussi un nouveau plan mural du village contribuent aussi à l'accueil des visiteurs et touristes.

La municipalité et l'association le remercient pour l'ampleur du travail réalisé durant toutes ces années et souhaitent à Jean-Pierre CAUVIN autant de réussite !

Artistes de Massoins

Les 16 et 17 août 2014 des artistes se sont exposés à MASSOINS. Des peintres locaux (de notre village) et de l'extérieur, des sculpteurs, des créateurs sont venus vous présenter leurs œuvres dans la grande salle de l'auberge.



Comité des loisirs

Cela va faire un an déjà, que la nouvelle équipe du Comité a pris du service. Nous sommes tous contents de la bonne humeur qu'ils ont pu apporter à la population. On tient à remercier les familles Benvenuto, Daudenthun, Fiorucci, Liebaert et Sauvage ainsi que tout les jeunes « le Comité Junior », et tous ceux qui ont apporté leur aides lors des préparations des manifestations. Le comité, c'est des lotos, la reprise du carnaval, les oeufs de Pâques pour

les enfants de Massoins, des ateliers poterie et bracelets. C'est aussi la Fête de la Musique, le Fête des Pères, les concours de boules, la Fête Nationale du 14 juillet, et bien sûr, notre fête de Notre-Dame-du-Rosaire durant 3 jours, avec animations et activités pour et avec la population de Massoins, sans oublier leur participation lors des aubades, pendant le festin, et pendant notre soirée du bal masqué qui a réuni près de 250 personnes le soir des Pans Bagnats.

Un mot du comité

Nous remercions à nouveau Monsieur le Maire et son conseil Municipal, la famille Deflassieux, et Yves Bermont pour leur soutien financier.

MERCI A VOUS TOUS. Nous vous donnons rendez vous pour une manifestation par mois durant l'année 2015.

La nouvelle équipe du comité : Barbara, Eve, Jeanine, Carine et Patrick.

Manifestations 2015

Janvier	Loto	Juin	Concours de boules
Fevrier	Carnaval	Juillet (13)	Fête nationale
Mars	Vide-grenier	Août (21-22-23)	Fête patronale
Avril	Oeufs de Pâques	Octobre	Hallowe'en
Mai (17)	Trail de Massoins	Novembre	Loto
Juin	Fete des Pères	Décembre	Ateliers Téléthon

Trail de Massoins

Le 17 mai 2015, le Comité des Loisirs de Massoins organisera la première compétition pédestre de MASSOINS appelée TRAIL DE MASSOINS qui sera inscrite au calendrier des courses du Département.

Cette course chronométrée partira de la place du Village de Massoins en direction du Lac pour redescendre en direction de Tournefort puis par le sentier du pylône en direction du Fourre-tout. Les coureurs suivront le sentier repassant par le Valat aux 13 ème kms pour repartir vers la route Nouvelle et redescendre en direction du Dos de l'éléphant. Ils emprunteront une partie de l'annexe puis le raccourci menant sous l'intersection de l'annexe. Direction la Salette et retour vers la place du village de Massoins en passant par le sentier du reboisement pour atteindre le 20^{ème}

km et un dénivelé total de 1300 m.

Une remise des coupes sera organisée sur la place du Village ainsi qu' une pasta party bien méritée pour les participants et les accompagnateurs.

L'organisation de cette course nécessitera la participation de nombreux bénévoles pour l'aide à l'organisation de la compétition (préparation de la course, accueil des coureurs, distribution des dossards, animation, ravitaillements, sécurité pendant la course, organisation de la remise des coupes et la pasta party). Préparer vos baskets pour les sportifs (inscription de la course offerte par le Comité) et pour les bénévoles merci de nous contacter au 06 87 53 49 96 ou à l'adresse suivante : massoinstrail@gmail.com.



Déchets

Certaines personnes se permettent de jeter ce dont ils n'ont pas besoin chez eux dans notre belle nature, alors que nous avons mis en place une solution concernant nos encombrants. Les clefs de la déchetterie de Villars-sur-Var sont disponibles tous les jours en mairie de 10h à 12H sauf le mercredi et le dimanche. Voici des photos de ce que vous pouvez voir au détour de nos chemins et dans le village.



Protégeons notre avenir et celui de nos enfants.

Contactez Gilbert CAPRILE (06 73 98 90 08).

Il vous indiquera la marche à suivre pour débarrasser vos déchets verts et vos encombrants.

Véhicules

Le stationnement de tous véhicules est interdit dans le village depuis de nombreuses années et pourtant des personnes persistent à vouloir stationner leur véhicules dans la rue principale, au Vallat, à la Casette, ainsi que sur la route nouvelle.

Nous vous informons que la nouvelle municipalité refuse tout stationnement sauf le déchargement, à condition que le véhicule soit remonté sur les emplacements autorisés. C'est pourquoi nous vous informons que des rappels de cette règle seront en premier lieu déposés sur votre véhicule par les membres du conseil et qu'en second lieu, le véhicule sera verbalisé, si cette règle n'est pas respectée.

Nous comptons donc sur votre civisme pour nous aider à ce que notre village ne devienne pas un parking et

que nos seules aires de retourne-

ment ne soit pas encombrées.

Et nous rappelons par la même occasion que les pelouses sur la place du village ne sont pas non plus des emplacements pour véhicules. Le poids des véhicules abîme le système d'arrosage.



Laverie

Vous avez du linge de maison (couette, housse de canapé, linge fragile etc.) à faire nettoyer ? Corinne se charge de vous l'emmener à la laverie et vous le ramener à domicile ! Pour toutes informations complémentaires ou prendre un rendez-vous, contactez Corinne au 06 12 01 65 99

REPUBLICQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT des Alpes Maritimes
Arrondissement de Nice

MAIRIE DE MASSOINS

Votre véhicule.....
Immatriculé.....
Stationne sur le domaine public dans le village et ce malgré l'interdiction.

Nous vous demandons de bien vouloir le garer à l'extérieur du village sans quoi vous pourriez être verbalisé

D'avance nous vous remercions.

La municipalité

Hôtel de ville 06710 Massoins
Téléphone 04 93 05 72 55
Télécopie 04 93 05 77 97

Nos marchands

Tous les samedis matins, de 9h à 12h vous avez pu acheter vos légumes BIO devant l'auberge communale. Ils sont produits par Mona et Loris LEALI à la ferme de La Colomba située à La Sarse, sur la commune de Massoins, bien sûr !

Etat civil

Le 7 juin 2014, notre curé baptisait Lola BORONAT en l'église de Massoins. La célébration fut suivie d'un apéritif offert par ses parents Sylvain BORONAT et Christelle RICCI à la population.

Elena TOSELLO a été baptisée le 13 septembre dans notre église communale. Ses parents, Magalie et Jérôme ainsi que son grand frère Gianni, ont à l'occasion offerts un vin d'honneur à toute la population.

Odette CALEO nous a quittés. C'était un personnage familier du village, dont le fils, Gilles, a été conseiller municipal et adjoint au maire à plusieurs reprises.

Josette CHIARAVIGLIO est également partie. Elle aussi était une personne très aimée.

Marc REVERCHON s'est éteint après avoir lutté contre une terrible maladie et en continuant malgré tout à s'occuper de notre bibliothèque municipale.

Thérèse MALAUSSENE nous quitte de même. Elle laisse une grande famille, dont Fabienne, Gerard, et Marc, actuel conseiller municipal.

Contactez

Communiquer

L'Equipe municipale

Les membres du Conseil Municipal sont à votre écoute et à votre entière disposition pour vous rencontrer et recueillir vos idées. Vous trouverez ci-après une feuille de suggestions à nous envoyer ou déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie. Ces suggestions peuvent porter sur tous les sujets concernant l'amélioration de la vie quotidienne, les animations souhaitées, d'éventuels travaux, sur des idées...

Les demandes anonymes ne sont évidemment pas traitées.

Publier un article

Vous êtes responsable d'une association de Massoins et vous souhaitez intégrer un article sous cette rubrique ? Envoyez vos articles rédigés à la mairie ou à Alexandre CHARBEY : alexandre.charbey@massoins.fr

Information temps réel

Nous sommes en train de mettre en place un système d'alerte temps réel afin de pouvoir vous tenir au courant d'événements imprévus arrivant sur la commune et pouvant impacter votre vie quotidienne (coupure d'eau, panne d'électricité générale, éboulement sur la route, alertes météo, travaux, manifestations, arrêts de circulation,...). A cet effet, merci de vous inscrire en déposant le coupon joint dans la boîte à lettre de la mairie ou par mail : mairie@massoins.fr.

Secrétariat de Mairie

La secrétaire de mairie vous reçoit en mairie de 10H à 12H sauf les mercredis et dimanches.

Les modifications exceptionnelles de ces horaires seraient indiquées sur la porte de la mairie et sur le site internet.

www.massoins.fr

Mairie de Massoins

06710 Massoins

Téléphone 04 93 05 72 55

Télécopie 04 93 05 77 97

mairie@massoins.fr



